

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Suisse ne peut plus fermer les yeux sur la crise au Burundi : appel urgent à l'arrêt des renvois et à la reconnaissance du droit d'asile

Lausanne, le 14 mai 2025 — Dix ans après les événements sanglants d'avril 2015 au Burundi, les personnes exilées en Suisse alertent sur la situation. À travers une conférence de presse tenue aujourd'hui, des exilé·e·s burundais·e·s ont dénoncé la situation alarmante dans leur pays d'origine, mais également la politique de plus en plus répressive de la Suisse à leur égard. Une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence, plusieurs médias étaient représentés et de nombreux soutiens civils ont exprimé leur solidarité.

En avril 2025, l'exil du président de la Commission nationale des droits humains du Burundi, Sixte Vigny Nimuraba, témoigne une fois de plus du climat répressif. À cela s'ajoute une implication grandissante du régime dans le conflit armé en République Démocratique du Congo, aggravant l'instabilité régionale et faisant peser de lourdes menaces sur les familles burundaises.

En Suisse, les Burundais·es au bénéfice d'un permis N ou titulaires d'une attestation d'aide d'urgence vivent dans une précarité extrême : sans droit d'étudier, sans perspective d'emploi, souvent coupé·e·s de l'aide juridique. Les restrictions de mouvement, les convocations répétées et la peur constante d'un renvoi renforcent leur détresse psychologique. Plusieurs cas d'interpellations abusives, voire d'erreurs administratives, ont mené à des tentatives de suicide parmi les personnes concernées.

L'incarcération récente de K., un militant burundais menacé de renvoi, au centre de détention administrative de Frambois, a mobilisé de nombreuses personnes. Menotté et emmené à l'aéroport pour un renvoi forcé, il a finalement été libéré, illustrant l'inhumanité et l'absurdité des procédures en cours. Ce qui est arrivé à K n'est pas un cas unique. Une autre tentative de renvoi fortement traumatisante d'une famille entière nous a été rapportée. Actuellement, un membre de cette famille est encore hospitalisé en psychiatrie dû à cette tentative. La Suisse investit des milliards non dans l'accueil mais dans la répression et la construction d'une forteresse aux frontières meurtrières. Ce qui est arrivé à K et la famille n'est qu'une des étapes scandaleuses des procédures d'asile en Suisse. En poursuivant les renvois vers le Burundi et en criminalisant les personnes étrangères, la Suisse est complice de violations des droits humains.

Ces situations sont loin d'être des cas isolés, elles sont emblématiques des violences structurelles auxquelles se heurtent les personnes sans statut de séjour valable en Suisse.

Nous invitons les médias à alerter sur la condition des exilé.e.s débouté.e.s, notamment du Burundi.

Nous demandons :

- L'arrêt immédiat des renvois, notamment de personnes burundaises,
- Le respect du droit d'asile pour toutes les personnes concernées,
- L'accès aux droits fondamentaux pour tout·e·s.

STOP aux renvois !

STOP à la machine à discréditer, invisibiliser et renvoyer mise en place par le Secrétariat d'Etat aux migrations et les politiques migratoires !

STOP au racisme d'Etat !

Contact presse :

Mail : collectif@stoprenvoi.ch ; Téléphone : J. pour Droit de Rester, +41 79 944 58 27

Photos, témoignages et documents complémentaires disponibles sur demande.

Avec le soutien de Droit de Rester Lausanne, Neuchâtel, et Fribourg, SOS Asile, Solidarité Tattes



J / CC BY-NC-SA